

DOSSIER DE CANDIDATURE

Vous devez constituer un dossier nous permettant de mieux vous connaître et d'apprécier la viabilité et la rentabilité de votre projet d'entreprise. Vous pouvez nous l'envoyer par mail ou le déposer directement à l'adresse indiquée sur le site.

Il doit comporter :

I – Un dossier Economique :

- Présentation du candidat et de l'équipe
- Présentation générale du projet
- Le Produit et le marché
- La politique et les moyens commerciaux
- Les moyens de production.

II – Un dossier Financier :

- Plan de financement initial
- Compte de résultat
- Plan de trésorerie prévisionnel
- Plan de financement prévisionnels à trois ans
- Calcul du point mort
- La T.V.A.
- Les indices de rentabilité.

III – Des pièces complémentaires :

- Le projet de statuts, de contrats
- Lettres d'intentions, Pro-forma, devis en cours
- Pièces administratives éventuelles nécessaires à l'exercice de l'activité : diplômes, autorisations préfectorales, etc.....
- Lettre de motivation d'entrée en pépinière
- CV des candidats
- Photocopies d'une pièce d'identité



Après un entretien avec le/la responsable de la pépinière, vous devrez passer devant le comité de sélection qui émettra un avis sur votre dossier.

Le comité de sélection des pépinières de La Courneuve et de Saint Denis est composé de chefs d'entreprises, de comptables, de représentants du milieu bancaire, de La Miel, de Plaine Commune et des collectivités territoriales.